

TRICENTENAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Valeur : 0,60 F

Couleurs : pourpre, bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par GANDON

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 4 juin 1966 à l'Institut de France - Quai Conti - PARIS-6^e ;

générale, le 6 juin 1966 dans les autres bureaux.

A Paris, dans la première moitié du XVII^e siècle, plusieurs grands esprits scientifiques, groupés autour du Père Mersenne, théologien, mathématicien et philosophe, ont pris l'habitude de se réunir au couvent des Minimes, non loin de la Place Royale, de nos jours Place des Vosges. Ces hommes, parmi lesquels Descartes, Gassendi, Roberval, rejettent la scholastique universitaire et ambitionnent de redécouvrir le principe des choses grâce à des méthodes nouvelles fondées sur la raison. Leur groupe, qui s'est donné lui-même le nom d'*Academia Parisiensis* procède à de fructueux échanges d'idées et d'observations avec d'autres savants résidant, les uns en province — Peirese (Aix-en-Provence), Fermat (Toulouse), Étienne Pascal et son fils Blaise (Clermont-Ferrand puis Rouen) — les autres à l'étranger, tels Galilée, Torricelli, Hobbes.

La renommée de plus en plus grande de ce cénacle parisien va inciter le pouvoir royal à s'y intéresser : Colbert l'officialise en lui donnant le nom d'Académie Royale des Sciences et l'installe solennellement, le 22 décembre 1666, dans la bibliothèque du roi, rue Vivienne. Dès lors reconnu et protégé par Louis XIV, l'Académie est néanmoins libre de se recruter et de se diriger sans contrôle ; cet avantage lui est retiré en 1699, date de son premier statut : désormais, les académiciens devront résider à Paris et siégeront dans les anciens appartements royaux du Louvre (au-dessus de la salle dite des Cariatides), ils seront organisés hiérarchiquement, répartis en six sections spécialisées — géométrie, astronomie, mécanique, anatomie, chimie, botanique — et ne pourront être nommés que par le Roi.

Des différents aménagements apportés à ce statut sous l'Ancien Régime, généralement pour modifier la composition ou les modalités de recrutement de l'Académie, le plus important — dû à Lavoisier et marqué par la création de deux nouvelles sections : « physique générale » et « histoire naturelle et minéralogie » — intervient en 1785, peu d'années avant que la Convention décide la suppression de toutes les académies existantes (8 août 1793).

Deux ans plus tard, la Constitution de l'An III rapporte pratiquement cette décision en créant un Institut national dont les « Classes », trois à la création, quatre à partir de 1803, reprennent en 1816 leur ancien nom d'Académies, depuis lors conservé ; il s'agit en effet de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Beaux-Arts (la cinquième grande Compagnie de notre actuel Institut, l'Académie des Sciences morales et politiques s'y ajoutera en 1832).

Bien entendu, durant les quelque vingt années séparant le Directoire de la Restauration, l'organisation de l'Académie des Sciences est également remaniée. Le nombre de ses sections, qui était de huit à l'époque de Lavoisier, passe à dix en 1795, puis à onze en 1803 lorsque Bonaparte, par ailleurs membre de la section « Arts mécaniques », crée celle de « géographie et navigation » : En même temps, ce réaménagement de 1803 préfigure l'organisation définitive de l'Académie en groupant les sections à l'intérieur de deux divisions.

L'époque moderne, pour sa part, n'apporte guère de modifications en dehors de changements d'appellations motivés par l'évolution des disciplines scientifiques.

C'est ainsi que, de nos jours, l'Académie des Sciences est toujours séparée en deux grandes divisions : l'une, dite des « Sciences mathématiques et physiques » réunit les sections de « géométrie », « mécanique », « astronomie », « géographie et navigation », « physique » ; la seconde, dite des « Sciences chimiques et naturelles » comprend six sections : « chimie », « minéralogie et géologie », « botanique », « zoologie », « économie rurale », « médecine et chirurgie » (une troisième division, créée en 1918 et dénommée « Applications de la science à l'industrie », n'est pas subdivisée et compte seulement six membres, comme une simple section).

L'Académie des Sciences, dont l'effectif théorique est fixé à 120 membres (y compris les « non résidents », les académiciens libres, les associés étrangers) et 120 correspondants, est administrée par un bureau comprenant un président, un vice-président et deux secrétaires perpétuels (un pour chaque grande division). Depuis 1816, il est procédé annuellement à la désignation, à la majorité absolue, du vice-président qui devient de droit président l'année suivante. Quant aux postes de secrétaires perpétuels, ils ont en fait été recréés en 1803 ; en effet, l'Académie royale de 1666 en comportait déjà un, confié initialement à Du Hamel puis, de 1697 à 1740, à Fontenelle, auteur notamment, d'une part des « Mémoires » retraçant l'histoire de la Compagnie jusqu'en 1699, d'autre part d'éloges, demeurés célèbres, consacrés aux 79 premiers académiciens.

A quelques rares exceptions près, on peut dire que, depuis trois siècles, tous les grands noms du monde scientifique ont fait partie de l'illustre Académie ou ont été ses correspondants ; ainsi s'est trouvée poursuivie et développée la tâche entreprise par le petit groupe du Père Mersenne, pour qui la Science devait avoir pour devise « *Invenit et Perficit* », « elle découvre (les secrets de la nature) et elle perfectionne (les arts) ».

